



Reims, mercredi 27 avril 2022

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2022/02134

Pris en application :

- art. R 4241-38 du CT (manifestations nautiques)
- art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)
- Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)

Concours de pêche**Canal de Saint-Quentin****Appel à la vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)**

- à partir du 29/04/2022 à 08:00 au 01/05/2022 à 19:00o **Canal de Saint-Quentin**

entre les pk 51,734 (pont d'Isle) et pk 52,780 (amont du pont de Vélu) - Rive droite

Eviter les remous (tous les usagers - dans les deux sens)

- à partir du 29/04/2022 à 08:00 au 01/05/2022 à 19:00o **Canal de Saint-Quentin**

entre les pk 51,734 (pont d'Isle) et pk 52,780 (amont du pont de Vélu) - Rive droite

Commentaire :

Mesdames et messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont informés qu'un concours de pêche aura lieu du vendredi 29 avril au dimanche 1er mai 2022 de 8h00 à 19h00 en rive droite du canal de Saint-Quentin, entre le pont d'Isle, PK 51,734 et l'amont du pont de Vélu, PK 52,780. Ils sont invités à naviguer avec prudence et à éviter les remous dans la traversée de ces sections et à se conformer aux prescriptions qui pourraient leur être données par les agents de Voies Navigables de France.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Service(s) à contacter :

UTI Canaux de Picardie Champagne-Ardenne, 76, rue de Talleyrand, 51084 REIMS CEDEX

Tél : 03 26 79 72 33 - Fax : 03 26 79 72 44

Date limite d'affichage :

02/05/2022

Adjoint au chef de la Subdivision Exploitation

Signé

Etienne MARTINET